



Agression entraînant la mort

Par **nosila**, le **29/04/2014** à **13:39**

Bonjour , je m'appelle Alison j'ai 22 ans , le 29 avril 2013 mon père c'est fait agresser juste en face de chez lui , il ces fait emmener par des pompiers, le soir même a 3 h du matin ces retrouver dans le coma , pendants 8 semaines .

Il a subit plus de 17 opération au cerveau , ces retrouver sous tracheo (appareil respiratoire) ces réveiller , paralyser du cotes gauche , un œil ne voyais plus , il ne parler plus , manger par sonde , et la moitier de sa boite cranniene a etait retirer a était transféré dans 5hôpital différents perdu du poids , son états s'empirer ..il a tenu jusqu'au 22 mars 2014 dans cette états conscient jusqu'à ce jours , un ulcer la emporter .. il a laisser derrière lui ses 3 filles , sa petite fille de 2 ans . Mes 2 soeurs était âgées de 17 et 18 ans pendants les fait et a sa charges . J'ai pris a charges ma plus jeunes soeurs Camille pour éviter les résidence social car elle et encore en cours bac en fin d'année . Mon autres soeur a Peter les plomb et elle et partie dans le sud de la France . Mon père n'avais n'y assurance ' NY secu , NY mutuelle .. rien . Il vivais modestement mes il aimer ces filles c'était un grand homme et aujourd'hui nous vivons très mal car auqun des auteurs se sont fais arrêter depuis un ans . Mon avocat nous a parler de dommage et intérêt pour préjudice moral et atteinte a la personne pour les 11 mois de souffrances qua subit mon père . La question n'est pas l'argent mes j'aurais voulut des conseil sur ce que je pourrait prétendre car je souhaite lui payer une belle pierre Tombal pour son honneur et les délais la justice mes du temps et je ne ces plus quoi faire merci pour vos message de réponse si quelqun peux m'eclairer car ces un homicide maîtres tout .